

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 septembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. François CAYOT avec pouvoir à Mme Gisèle CUCHET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Karim DJILALI
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents :

M. Patrick TAUSENDFREUND
M. Mehdi MONNIER

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGEROFF

OBJET

MEDIATHEQUE – DEMANDE DE SUBVENTION A PAYS DE MONTBELIARD
AGGLOMERATION (PMA) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « LES
COULEURS DE L'AGGLO »

Cette délibération a été affichée le : 8 octobre 2025

**MEDIATHEQUE – DEMANDE DE SUBVENTION A PAYS DE MONTBELIARD
AGGLOMERATION (PMA) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « LES
COULEURS DE L'AGGLO »**

Monsieur Philippe TISSOT expose :

La Ville de Montbéliard, s'engage au quotidien auprès des nouveaux parents et des jeunes enfants en proposant des lieux d'accueil adaptés à leurs besoins et en accompagnant les assistants maternels de la commune.

Labellisée Cité éducative, la ville a engagé différentes actions en direction des parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans autour du renforcement du lien d'attachement, de l'acquisition du langage et de la gestion des émotions.

L'action « Lire, se lier, se relier », proposée depuis 2024 par la médiathèque et le service petite enfance, s'inscrit dans ce cadre et propose des temps d'échanges parents-enfants autour du livre, des ateliers mêlant la lecture et la création artistique comme la danse, afin de mesurer l'importance de la parole, de la transmission des émotions par les mots et par le corps.

En 2024, l'action a concerné une cinquantaine de duos parents-enfants invités à participer au sein des structures des quartiers de la Petite Hollande et de la Chiffogne (les deux crèches, la Marelle, le relais petite enfance).

Cela a permis aux parents :

- de découvrir les lieux de la parentalité en participant à ces ateliers, d'y rencontrer les professionnels et de créer la continuité éducative autour de l'enfant,
- de mesurer l'importance de parler à son enfant dès le plus jeune âge afin de construire un lien d'attachement de qualité, renforcer le développement psycho-affectif et stimuler l'acquisition du langage.
- de découvrir les potentialités de la médiathèque de la ville de Montbéliard.

Au regard du succès de cette première édition, de l'intérêt des parents et du bénéfice pour les jeunes enfants qui ont participé aux ateliers, il semble pertinent d'étendre l'action aux structures accompagnant la petite enfance en dehors des quartiers de la politique de la ville.

Pour cette année 2025, les temps de partage autour du livre et de la transmission par la voix, proposés par la médiathèque, par l'intermédiaire d'une lectrice professionnelle, seront reconduits au sein de chaque structure (5 multi-accueils, le lieu accueil enfants-parents, le relais petite enfance et la médiathèque).

Les ouvrages apportés prendront en compte la présence de familles allophones ou non lectrices. Ils seront différents de ceux présents dans les structures afin de varier les propositions et seront choisis en accord avec les responsables qui pourront ainsi inscrire l'action dans leur projet pédagogique.

La compagnie ADVAITA L Cie proposera des ateliers d'expression corporelle dans chaque structure également afin de conforter l'importance du toucher dans la qualité du lien d'attachement.

Un spectacle participatif aura lieu le samedi 15 novembre dans la salle de spectacle du Jules Verne pour réunir l'ensemble des participants.

En sollicitant une subvention à PMA dans le cadre des « Couleurs de l'Agglo », il s'agit d'inscrire cette action dans le droit commun, considérant que l'accompagnement est pertinent pour tous les parents qui le souhaitent.

La subvention demandée s'élève à 2000 euros et sera inscrite dans les crédits du budget de fonctionnement de la médiathèque par la DM2 de l'année 2025.

Dépenses		Recettes	
Spectacle par la Compagnie Advaïta L	600 €	PMA	2000 €
Ateliers de danse	200 €		
Lectures dans les structures	1200 €		
TOTAL	2000 €		2000€

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté,
- autorise le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès de PMA.

Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 octobre 2025